

**Catégorie :** A

**Modalités de recrutement :**

- CDD de 3 ans
- Détachement sur contrat de 3 ans renouvelable

**Date limite de dépôt de candidature :** 15 novembre 2019

**Affectation :** Paris 9

**Date de prise de fonctions :** Susceptible d'être vacant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

---

### **Le Conseil National des Activités Privées de Sécurité :**

Le secteur de la sécurité privée est réglementé depuis la loi du 12 juillet 1983, codifiée en 2012 dans le livre VI du code de la sécurité intérieure et prend en compte les métiers suivants :

- la surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou gardiennage (environ 120 000 salariés) ;
- les agents cynophiles, appelés communément « maîtres-chiens » sont au nombre de quelques milliers ;
- la sûreté aéroportuaire : près de 9 000, ces agents se trouvent aux points d'inspection-filtrage (PIF) dans les aéroports, visionnent les écrans RX et procèdent aux palpations de sécurité si nécessaire ;
- le transport de fonds et gestion de distributeurs automatiques de billets (DAB) : environ 10 000 ;
- la protection physique de personnes ;
- les recherches privées, dont les agents sont appelés, à leur demande, « détectives privés » ;
- la protection armée des navires : dernière activité à avoir été intégrée en 2014 au livre VI du exercent dans les eaux extraterritoriales soumises à des risques d'attentats terroristes ou d'actes de piraterie ;
- la sécurité privée armée qui va se mettre en place fin 2019.

Créé en 2011 par la LOPSSI 2, le Conseil National des Activités Privées de Sécurité est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'intérieur. Il comprend environ 220 agents répartis sur 11 sites en France. Il assure la régulation du secteur de la sécurité privée par des tâches de police administrative et de contrôle.

Le CNAPS est chargé :

1. d'une mission de police administrative : il délivre, suspend ou retire les titres, des 170 000 salariés et 11 000 entreprises et établissements secondaires, permettant d'exercer une activité privée de sécurité (autorisation des entreprises, cartes professionnelles des agents de sécurité, agréments des dirigeants..);
2. d'une mission disciplinaire : il assure la discipline de la profession ;
3. d'une mission de conseil et d'assistance à la profession.

Il a son siège à Paris, où se trouvent ses services centraux, et il dispose de 7 délégations en métropole (*implantées à Aubervilliers, Lille, Metz, Villeurbanne, Marseille, Bordeaux et Rennes*) et de 4 délégations en Outre-mer (*implantées à Fort-de-France, Saint-Denis de la Réunion, Papeete et Nouméa*). Des commissions locales d'agrément et de contrôle, placées auprès de chacune des délégations, sont en charge de la délivrance, du renouvellement ou des retraits des titres ainsi que des procédures disciplinaires. Une Commission nationale d'agrément et de contrôle, située à Paris, statue sur les recours administratifs préalables obligatoires introduits contre leurs décisions.

Le service des affaires juridiques et contentieux, service central sis à Paris, pour sa part, est composé de 12 agents : le chef de service, ses deux adjoints, une secrétaire juridique, une assistante juridique, 6 chargés des affaires juridiques et 1 agent en charge du suivi du contentieux.

### **Missions :**

La mission principale du chargé des affaires juridiques est d'assurer le traitement des recours administratifs préalables obligatoires en police administrative et disciplinaire et de présenter les dossiers devant la Commission nationale d'agrément et de contrôle. Il assure également, pour d'autres dossiers, le secrétariat permanent de la Commission nationale.

Par ailleurs, le chargé des affaires juridiques peut être amené à traiter des demandes spécifiques provenant d'administrés ou d'autres administrations (demandes indemnitaires, demandes du défenseur des droits, etc.).

Il peut en outre être chargé d'assurer une mission de conseil et de soutien juridique auprès des délégations territoriales et des services centraux du CNAPS, de participer à la sécurisation juridique des procédures et des documents produits par l'établissement, de procéder à des analyses de jurisprudence administrative, et le cas échéant de contribuer aux activités de publication du service.

Il peut également, si nécessaire, être sollicité pour l'élaboration de mémoires devant les tribunaux administratifs.

Il est enfin susceptible de participer à diverses réunions internes et de contribuer à des actions de formation.

### **Contraintes liées au poste :**

Respect des délais (y compris délais liés aux procédures), urgence de certaines procédures ou demandes.

## Compétences nécessaires :

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissances et compétences juridiques approfondies, en particulier en droit public, police administrative et responsabilité de la puissance publique</li><li>• Des connaissances et des compétences dans d'autres domaines du droit (droit pénal, droit des sociétés, droit du travail, droits fondamentaux, etc.) seraient appréciées</li><li>• Bonne connaissance des outils bureautiques de gestion et des bases de données juridiques (Dalloz, Lexis360)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travailler en équipe</li><li>• Autonomie et capacité d'initiative</li><li>• Maîtrise des délais et réactivités</li><li>• Capacité d'analyse et de synthèse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sens de l'écoute</li><li>• Adaptabilité</li><li>• Ouverture d'esprit et curiosité</li><li>• Rigueur</li><li>• Discrétion et confidentialité</li></ul>

## Expériences requises :

- Formation supérieure en droit public souhaitée.
- Une expérience professionnelle dans un poste similaire en administration, ou en cabinet d'avocat serait très appréciée.

## Candidatures :

*Les candidatures (curriculum-vitae et lettre de motivation) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence «SAJ », sur la boîte fonctionnelle suivante : [cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr](mailto:cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr).*

**Site internet :** <https://www.cnaps.interieur.gouv.fr>